

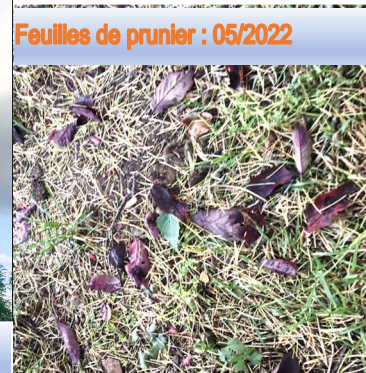
Centre National de la Propriété Forestière
Bourgogne-Franche-Comté



Après le bref répit de l'année 2021 où la pluviométrie a été conforme à la moyenne, **2022 se caractérise par une succession d'épisodes de forte chaleur et de sécheresse intense, entrecoupés d'orages localisés.**

Des impacts visuels (flétrissement, rougissement, chutes de feuilles) sont observés sur tout le territoire mais particulièrement sur **les sols aux plus fortes contraintes, soit très superficiels** (avec roches affleurantes), **soit très humides** où les racines des arbres sont habituées à accéder à l'eau dans les 50 premiers cm.

Grâce à leur capacité à limiter leur transpiration, les feuilles évacuées par les feuillus (chênes, charmes, bouleaux, hêtres, tilleuls, fruitiers, etc...) constituent un **mécanisme de survie** qui ne garantit cependant pas, si ces phénomènes se répètent régulièrement, leur pérennité à long terme.



En revanche un **rougissement important puis une chute d'aiguilles chez des résineux** est hélas **fréquemment gage de mortalité**.

Et pour le cas maintenant bien connu de l'épicéa, cet affaiblissement de l'arbre lié au stress hydrique attire de petits coléoptères, les scolytes, qui colonisent le plus souvent toute la partie sous-corticale du tronc, en entraînant la destruction des tissus conducteurs de sève, et très rapidement le dépérissement de l'arbre.



Il est par conséquent recommandé d'être prudent dans les actions sylvicoles (dégagements, exploitations d'arbres, etc...) à mener, car pour mesurer pleinement l'impact de ce nouvel aléa météorologique, **il faudra attendre la reprise de la végétation au printemps 2023**.

Et n'oublions pas que ces phénomènes météorologiques révèlent les **inadéquations de certaines essences avec leurs stations** (exemple des résineux plantés en plaine), ainsi que les conséquences de certains traitements sylvicoles, dont **notamment les coupes à fort taux de prélèvement**.

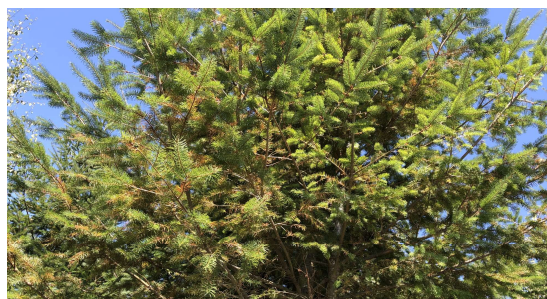
En effet, le couvert libre, qui correspond aux trouées existant dans un peuplement forestier, est actuellement étudié de près pour mieux appréhender son influence sur la bonne santé des arbres. De fait, lorsque le soleil brûle notre peau quand on se trouve dans un sous-bois, il brûle également les microorganismes, dont les bactéries et les champignons, présents dans le sol, et perturbe ainsi le fragile équilibre qui permet le bon fonctionnement de l'écosystème forestier

Et gardons également à l'esprit que les arbres, à l'instar de toutes les espèces animales et végétales, ont de réelles capacités de résilience et d'acclimatation !

Chênaie après coupe rase du taillis : 08/2022



Chêne mort au 1^{er} plan :04/2022



Plantation de douglas en lisière Sud: 08/2022



Chênaie dense et ombragée : 06/2022

Quelques chiffres...

AUXERRE	Tmoy max (°C)	Tmoy min (°C)	Pluvio (mm)	Ensoleillement (h)	Norm T max (°C)	Norm T min (°C)	Norm Pluvio (mm)	Norm Ensoleillement (h)
Janvier	5,9	0,9	31,3	56,2	6,3	0,8	56,3	61,7
Février	11	2,8	26,6	114,6	7,9	0,9	47,7	89,2
Mars	15,1	3,1	23,6	200,4	12,2	3,3	48,9	134,9
Avril	16,3	4,6	32,8	200,4	15,6	5,3	56	173,9
Mai	23,5	9,7	27,1	284,1	19,8	9,2	69,5	196
Juin	26,7	13,6	130,7	265	23	12,3	61,5	213,9
Juillet	28,6	13,6	14,7	360,8	26,1	14,4	53,9	245,2
BILAN provisoire 2022			286,8	1481,5			393,8	1114,8

Auxerre, le 15/09/2022

Nadia BARUCH
Technicienne délégation Yonne
CNPF Bourgogne-Franche-Comté
nadia.baruch@cnpf.fr

18, rue Guynemer
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 94 90 20
www.cnpf.fr